

RCS : BLOIS Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1973 B 00054 Numéro SIREN : 597 320 548 Nom ou dénomination : SOCIETE VENDOME DISTRIBUTION SOVENDIS

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2019 sous le numéro de dépôt 4668



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SOVENDIS

74 B - 76, rue de Courtiras
41100 VENDOME

S.A.S au capital de 800 000 €
R.C.S. Blois 597 320 548

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Avril 2018 au 31 Mars 2019

Comptes certifiés conformes

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr



6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et AssociésSociété civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 03/07/2017, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. SOVENDIS** relatifs à l'exercice **du 1^{er} Avril 2018 au 31 Mars 2019**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	28 324 994 €
■ Chiffre d'affaires	76 001 697 €
■ Bénéfice net comptable	856 333 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 05/07/2019

Fabienne THUAUD

Geneviève DURANTEAU

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain CedexMembre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	29 104 402	15 140 429	13 963 972	14 007 885
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	238 386	232 358	6 027	10 302
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	238 386	232 358	6 027	10 302
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 838 977	14 906 061	7 932 916	7 946 543
TERRAINS	2 692 490	489 887	2 202 602	2 224 085
CONSTRUCTIONS	9 544 972	5 736 591	3 808 380	4 040 717
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 908 325	6 403 666	1 504 659	1 003 970
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 689 039	2 275 915	413 123	516 019
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				161 750
AVANCES ET ACOMPTES	4 149		4 149	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	6 027 038	2 010	6 025 028	6 051 039
PARTICIPATIONS	3 851 960	2 010	3 849 950	3 849 950
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 592 356		1 592 356	1 584 848
PRETS	487 329		487 329	523 343
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	95 392		95 392	92 898
ACTIF CIRCULANT	14 431 449	70 426	14 361 022	14 881 525
STOCKS ET EN-COURS	7 040 996		7 040 996	6 855 591
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	25 407		25 407	22 603
MARCHANDISES	7 015 588		7 015 588	6 832 988
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 952 245	5 983	1 946 261	2 029 532
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	506 002	5 279	500 722	511 518
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 446 243	703	1 445 539	1 518 013
CREANCES DIVERSES (3)	970 938	64 443	906 495	803 459
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 160 165		1 160 165	2 093 535
DISPONIBILITES	3 083 215		3 083 215	2 918 693
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	223 887		223 887	180 711
TOTAL GENERAL	43 535 851	15 210 856	28 324 994	28 889 410
(1) Dont droit au bail			13 923	174 583
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	10 807 542	11 001 209
CAPITAL	800 000	800 000
RESERVES	9 151 209	8 731 962
RESERVE LEGALE	80 000	80 000
AUTRES RESERVES	9 071 209	8 651 962
RESULTAT DE L'EXERCICE	856 333	1 469 246
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>10 807 542</i>	<i>11 001 209</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	260 602	165 000
PROVISIONS POUR RISQUES	260 602	165 000
DETTES (1)	17 256 849	17 723 201
DETTES FINANCIERES (2)	8 300 955	8 963 390
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	6 627 011	7 085 224
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 673 944	1 878 165
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	6 719	11 876
DETTES D'EXPLOITATION	8 607 301	8 494 101
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 914 052	5 450 243
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 536 324	2 784 934
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	156 924	258 922
DETTES DIVERSES	341 873	253 833
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	107 985	192 283
AUTRES DETTES DIVERSES	233 887	61 550
TOTAL GENERAL	28 324 994	28 889 410
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	6 600 591 10 656 258	7 206 312 10 516 889
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	76 215 815	75 809 011
VENTES DE MARCHANDISES	74 864 686	74 772 401
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	25 758	52 571
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 111 252	787 660
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>76 001 697</i>	<i>75 612 634</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	18 449	28 281
REPRISES SUR PROVISIONS	1 597	5 614
TRANSFERTS DE CHARGES	130 743	101 784
AUTRES PRODUITS	63 327	60 697
CHARGES D'EXPLOITATION	74 182 520	73 096 332
ACHATS DE MARCHANDISES	57 834 616	56 749 126
VARIATION DES STOCKS	(182 600)	36 998
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	121 800	125 961
VARIATION DES STOCKS	(2 804)	(2 793)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	6 487 287	6 167 947
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 336 499	1 327 054
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 743 905	5 590 309
CHARGES SOCIALES	1 552 642	1 585 987
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 175 670	1 197 684
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		130 000
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	5 358	373
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	95 602	165 000
AUTRES CHARGES	14 542	22 683
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 033 295	2 712 678
PRODUITS FINANCIERS	169 514	574 838
PARTICIPATIONS	18 057	12 281
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	5 255	26 510
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	7 740	7 062
REPRISES SUR PROVISIONS	117 230	497 962
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	21 231	31 022
CHARGES FINANCIERES	342 481	886 506
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		117 238
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	342 271	767 272
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	209	1 996
RESULTAT FINANCIER	(172 966)	(311 668)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 860 328	2 401 010



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 911	218 698
SUR OPERATIONS DE GESTION	911	8 451
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	11 000	210 247
CHARGES EXCEPTIONNELLES	244 505	32 766
SUR OPERATIONS DE GESTION	175 940	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		32 766
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	68 565	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(232 594)	185 931
PARTICIPATION DES SALAIRES	502 288	648 273
IMPOTS SUR LES BENEFICES	269 113	469 422
<i>Total des produits</i>	<i>76 397 241</i>	<i>76 602 547</i>
<i>Total des charges</i>	<i>75 540 908</i>	<i>75 133 300</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	856 333	1 469 246
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	5 730	
Produits financiers concernant les entreprises liées	4 555	25 022
Charges financières concernant les entreprises liées	1 272	3 400

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	4 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 10 ans
- Agencements des constructions :	6 ans 2/3 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 800 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	238 386			238 386
Immobilisations corporelles	22 086 005	1 161 891	408 918	22 838 977
Immobilisations financières - titres	5 436 808	7 508		5 444 316
Immobilisations financières - créances	733 472	9 911	160 660	582 723
	28 494 671	1 179 309	569 578	29 104 402

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	228 084	4 275		232 359
Immobilisations corporelles	14 009 461	1 175 518	408 918	14 776 061
	14 237 545	1 179 793 (*)	408 918	15 008 420
(*) Dont dotation :				
. linéaire		959 049		
. dégressive		216 621		
. exceptionnelle		4 123		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	165 000	95 602		260 602
Dépréciations de l'actif immobilisé	249 240		117 230	132 010
Dépréciations de l'actif circulant	2 222	69 801	1 597	70 427
	416 462	165 403 (*)	118 827 (*)	463 039
(*) Dont :				
. exploitation		100 960	1 597	
. financier			117 230	
. exceptionnel		64 443		

(1) Le poste provisions pour risques et charges à la clôture correspond à :

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de sommes perçues de fournisseurs dans le cadre d'accords commerciaux, à hauteur de 165 000 €.
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 95 602 €.

Biens pris en crédit-bail

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	115 000
Dotation aux amortissements théoriques	5 750
Cumul des amortissements théoriques	5 750
Valeur nettes	109 250

Redevances

Afférentes à l'exercice	38 505
Cumulées	38 505
Restant à payer:	
. à moins d'un an	16 020
. de un à cinq ans	58 742
. à plus de cinq ans	0
. total	74 762

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	21 850
---	--------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	582 723	13 924	568 799
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 952 245	1 952 245	
Créances diverses	970 939	970 939	
Charges constatées d'avance	223 888	223 888	
	3 729 795	3 160 996	568 799

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	6 507	6 507		
Emprunts bancaires (1)	6 620 504	1 416 737	4 024 534	1 179 234
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 673 944	556 170	1 112 775	5 000
Avances, acompte reçus sur commandes	6 720	6 720		
Dettes d'exploitation	8 607 301	8 328 252		279 049
Dettes diverses	341 874	341 874		
Produits constatés d'avance				
	17 256 850	10 656 258	5 137 309	1 463 283

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	6 507
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	1 000 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	1 454 399
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	224 645

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Ce poste est composé uniquement de dépôts à terme. Aucune plus-value latente n'existe à la clôture de l'exercice.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	58 401 221
- Drive	5 688 234
- Station-service	11 912 242
	76 001 697

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	5
- Agents de maîtrise	26
- Employés	211
	242

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 345 951 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 239 849 €.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession des immobilisations corporelles	-	11 000
Reversements indemnités diverses	-	911
Amendes et pénalités	40	-
Subvention d'équilibre accordée à une filiale	175 900	-
Dotations exceptionnelles immobilisations	4 122	-
Dépréciation compte courant d'une filiale	64 443	-
	244 505	11 911

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	279 049
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	223 239
	502 289

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe composé de la société mère S.A.S. C.D.M.A. et de sa filiale S.A.S. SOVENDIS a opté pour le régime d'intégration fiscale à effet du 01/04/2011.

La filiale comptabilise la charge d'impôt qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	482 462
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 213 349
	269 113

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33,1/3 %)	296 749
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 31 %)	246 553

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

Les emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	4 401 059	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	550 000	550 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 32.96 %) ;
- critère de turn-over du personnel : cadres faible, agents de maîtrise faible, employés moyen ;
- table de mortalité : INSEE 2018.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 675 000 €

Les engagements sont partiellement couverts par un contrat « Indemnité fin de carrière », souscrit auprès d'un organisme extérieur dont le montant au 31/03/2019 s'élève à 505 k€. La cotisation versée au cours de l'exercice s'élève à 133 k€.

Entreprises liées	VENDOBIO	GRAND CEDRE	C.D.M.A.
Participations	2 010	3 849 950	-
Provision dépréciation des titres	2 010	-	-
Clients et comptes rattachés	-	7 551	-
Autres créances d'exploitation	4 692	-	-
Créances diverses	240 343	-	565 000
Provision dépréciation créances diverses	64 443	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	221 254
Autres achats et charges ext. (locations)	-	1 032 754	-
Valeurs mob. Et créances actif Immo.	3 400	-	-
Intérêts et produits assimilés divers	1 155	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	1 272

Filiales & participations à plus de 50 %

	S.A.S. VENDOBIO 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 794 417 071	S.C.I. GRAND CEDRE 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 529 098 923
Capital	40 000	3 850 000
Capitaux propres autres que le capital	-40 049	-3 271
Quote-part du capital détenu	100.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	2 010	3 849 950
Valeur nette des titres détenus	-	3 849 950
Prêts et avances consentis	240 343	-
Cautions & avals donnés	-	2 700 000
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	755 015	1 128 059
Résultat du dernier exercice clos	6 328	378 121
Date du dernier exercice clos	31/03/2019	31/03/2019
Dividendes encaissés	-	-

Filiales et participations détenues entre 10% et 50%

Néant

Société établissant des comptes consolidés

Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SOVENDIS
Société par actions simplifiée au capital de 800 000 euros
Siège social : 74 Bis / 76 rue de Courtiras
41100 VENDOME
597 320 548 RCS BLOIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 SEPTEMBRE 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevant à 856 333,67 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	856 333,67 euros
A titre de dividendes	780 000,00 euros
Soit 780 euros par action	
Le solde	76 333,67 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 9 147 542,71 euros.

Le dividende est mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 2 340 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 777 660 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/03/2016	970 000 €	1 000	2 910 €	967 090 €
31/03/2017	1 000 000 €	1 000	3 000 €	997 000 €
31/03/2018	1 050 000 €	1 000	3 150 €	1 046 850 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 septembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

Mr David HUET





sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

g. eff.

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

SOVENDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 800 000 €

74 bis - 76 rue de Courtiras

41100 VENDOME

RCS BLOIS B 597 320 548

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2019

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros - RC Le Mans B 438 422 495
N° intracommunautaire FR 71 438 422 495



sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00

F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

SOVENDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 800 000 €

74 bis -76, rue de Courtiras

41100 VENDOME

RCS BLOIS B 597 320 548

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 mars 2019

Aux actionnaires,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOVENDIS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la correcte comptabilisation des stocks notamment :

- ✧ par l'assistance à l'inventaire physique,
- ✧ par la revue analytique des stocks,
- ✧ par le contrôle des quantités et de l'évaluation des stocks par sondage,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

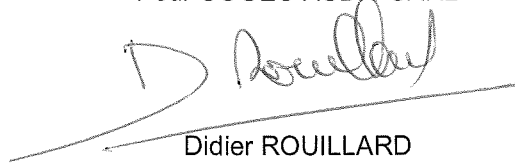
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LE MANS, le 4 septembre 2019
Pour SOGEC AUDIT SARL



Didier ROUILLARD
Commissaire aux Comptes



SOGECAUDIT

Commissariat aux Comptes

SARL au Capital de 10 000€

167 Quai Ledru Rollin - 72000 LE MANS

Tél. 02 43 40 76 00 - Fax 02 43 40 76 29

RC Le Mans 438 422 495 - SIRET 438 422 495 00020



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	29 104 402	15 140 429	13 963 972	14 007 885
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	238 386	232 358	6 027	10 302
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	238 386	232 358	6 027	10 302
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 838 977	14 906 061	7 932 916	7 946 543
TERRAINS	2 692 490	489 887	2 202 602	2 224 085
CONSTRUCTIONS	9 544 972	5 736 591	3 808 380	4 040 717
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 908 325	6 403 666	1 504 659	1 003 970
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 689 039	2 275 915	413 123	516 019
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				161 750
AVANCES ET ACOMPTES	4 149		4 149	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	6 027 038	2 010	6 025 028	6 051 039
PARTICIPATIONS	3 851 960	2 010	3 849 950	3 849 950
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 592 356		1 592 356	1 584 848
PRETS	487 329		487 329	523 343
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	95 392		95 392	92 898
ACTIF CIRCULANT	14 431 449	70 426	14 361 022	14 881 525
STOCKS ET EN-COURS	7 040 996		7 040 996	6 855 591
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	25 407		25 407	22 603
MARCHANDISES	7 015 588		7 015 588	6 832 988
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 952 245	5 983	1 946 261	2 029 532
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	506 002	5 279	500 722	511 518
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 446 243	703	1 445 539	1 518 013
CREANCES DIVERSES (3)	970 938	64 443	906 495	803 459
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 160 165		1 160 165	2 093 535
DISPONIBILITES	3 083 215		3 083 215	2 918 693
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	223 887		223 887	180 711
TOTAL GENERAL	43 535 851	15 210 856	28 324 994	28 889 410
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			13 923	174 583
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	10 807 542	11 001 209
CAPITAL	800 000	800 000
RESERVES	9 151 209	8 731 962
RESERVE LEGALE	80 000	80 000
AUTRES RESERVES	9 071 209	8 651 962
RESULTAT DE L'EXERCICE	856 333	1 469 246
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	10 807 542	11 001 209
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	260 602	165 000
PROVISIONS POUR RISQUES	260 602	165 000
DETTES (1)	17 256 849	17 723 201
DETTES FINANCIERES (2)	8 300 955	8 963 390
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	6 627 011	7 085 224
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 673 944	1 878 165
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	6 719	11 876
DETTES D'EXPLOITATION	8 607 301	8 494 101
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 914 052	5 450 243
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 536 324	2 784 934
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	156 924	258 922
DETTES DIVERSES	341 873	253 833
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	107 985	192 283
AUTRES DETTES DIVERSES	233 887	61 550
TOTAL GENERAL	28 324 994	28 889 410
(1) Dont à plus d'un an	6 600 591	7 206 312
Dont à moins d'un an	10 656 258	10 516 889
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	76 215 815	75 809 011
VENTES DE MARCHANDISES	74 864 686	74 772 401
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	25 758	52 571
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 111 252	787 660
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	76 001 697	75 612 634
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	18 449	28 281
REPRISES SUR PROVISIONS	1 597	5 614
TRANSFERTS DE CHARGES	130 743	101 784
AUTRES PRODUITS	63 327	60 697
CHARGES D'EXPLOITATION	74 182 520	73 096 332
ACHATS DE MARCHANDISES	57 834 616	56 749 126
VARIATION DES STOCKS	(182 600)	36 998
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	121 800	125 961
VARIATION DES STOCKS	(2 804)	(2 793)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	6 487 287	6 167 947
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 336 499	1 327 054
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 743 905	5 590 309
CHARGES SOCIALES	1 552 642	1 585 987
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 175 670	1 197 684
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		130 000
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	5 358	373
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	95 602	165 000
AUTRES CHARGES	14 542	22 683
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 033 295	2 712 678
PRODUITS FINANCIERS	169 514	574 838
PARTICIPATIONS	18 057	12 281
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	5 255	26 510
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	7 740	7 062
REPRISES SUR PROVISIONS	117 230	497 962
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	21 231	31 022
CHARGES FINANCIERES	342 481	886 506
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		117 238
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	342 271	767 272
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	209	1 996
RESULTAT FINANCIER	(172 966)	(311 668)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 860 328	2 401 010



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 911	218 698
SUR OPERATIONS DE GESTION	911	8 451
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	11 000	210 247
CHARGES EXCEPTIONNELLES	244 505	32 766
SUR OPERATIONS DE GESTION	175 940	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		32 766
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	68 565	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(232 594)	185 931
PARTICIPATION DES SALAIRES	502 288	648 273
IMPOTS SUR LES BENEFICES	269 113	469 422
<i>Total des produits</i>	<i>76 397 241</i>	<i>76 602 547</i>
<i>Total des charges</i>	<i>75 540 908</i>	<i>75 133 300</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	856 333	1 469 246
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	5 730	
Produits financiers concernant les entreprises liées	4 555	25 022
Charges financières concernant les entreprises liées	1 272	3 400

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	4 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 10 ans
- Agencements des constructions :	6 ans 2/3 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 800 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	238 386			238 386
Immobilisations corporelles	22 086 005	1 161 891	408 918	22 838 977
Immobilisations financières - titres	5 436 808	7 508		5 444 316
Immobilisations financières - créances	733 472	9 911	160 660	582 723
	28 494 671	1 179 309	569 578	29 104 402

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	228 084	4 275		232 359
Immobilisations corporelles	14 009 461	1 175 518	408 918	14 776 061
	14 237 545	1 179 793 (*)	408 918	15 008 420
(*) Dont dotation :				
. linéaire		959 049		
. dégressive		216 621		
. exceptionnelle		4 123		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	165 000	95 602		260 602
Dépréciations de l'actif immobilisé	249 240		117 230	132 010
Dépréciations de l'actif circulant	2 222	69 801	1 597	70 427
	416 462	165 403 (*)	118 827 (*)	463 039
(*) Dont :				
. exploitation		100 960	1 597	
. financier			117 230	
. exceptionnel		64 443		

(1) Le poste provisions pour risques et charges à la clôture correspond à :

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de sommes perçues de fournisseurs dans le cadre d'accords commerciaux, à hauteur de 165 000 €.
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 95 602 €.

Biens pris en crédit-bail

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	115 000
Dotation aux amortissements théoriques	5 750
Cumul des amortissements théoriques	5 750
Valeur nettes	109 250

Redevances

Afférentes à l'exercice	38 505
Cumulées	38 505
Restant à payer:	
. à moins d'un an	16 020
. de un à cinq ans	58 742
. à plus de cinq ans	0
. total	74 762

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	21 850
---	--------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	582 723	13 924	568 799
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 952 245	1 952 245	
Créances diverses	970 939	970 939	
Charges constatées d'avance	223 888	223 888	
	3 729 795	3 160 996	568 799

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	6 507	6 507		
Emprunts bancaires (1)	6 620 504	1 416 737	4 024 534	1 179 234
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 673 944	556 170	1 112 775	5 000
Avances, acompte reçus sur commandes	6 720	6 720		
Dettes d'exploitation	8 607 301	8 328 252		279 049
Dettes diverses	341 874	341 874		
Produits constatés d'avance				
	17 256 850	10 656 258	5 137 309	1 463 283

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	6 507
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	1 000 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	1 454 399
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	224 645

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Ce poste est composé uniquement de dépôts à terme. Aucune plus-value latente n'existe à la clôture de l'exercice.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	58 401 221
- Drive	5 688 234
- Station-service	11 912 242
	76 001 697

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	5
- Agents de maîtrise	26
- Employés	211
	242

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 345 951 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 239 849 €.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession des immobilisations corporelles	-	11 000
Reversements indemnités diverses	-	911
Amendes et pénalités	40	-
Subvention d'équilibre accordée à une filiale	175 900	-
Dotations exceptionnelles immobilisations	4 122	-
Dépréciation compte courant d'une filiale	64 443	-
	244 505	11 911

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	279 049
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	223 239
	502 289

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe composé de la société mère S.A.S. C.D.M.A. et de sa filiale S.A.S. SOVENDIS a opté pour le régime d'intégration fiscale à effet du 01/04/2011.

La filiale comptabilise la charge d'impôt qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	482 462
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 213 349
	269 113

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33,1/3 %)	296 749
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 31 %)	246 553